DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:

Technicien inter. vidéo

SERVICE:

Exploitation

SYND./ CL.:

SCFP 687 /

DATE:

Le 23 août 2005

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien intermédiaire vidéo assure la formation des techniciens vidéo ainsi que l'alimentation, l'uniformité et le contrôle de qualité des signaux vidéo, tant au point de vue technique qu'artistique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

- 1. Assure la formation de son groupe:
 - a) Initie les nouveaux employés, les conseille, les dirige dans l'accomplissement de leurs tâches et participe à leur évaluation.
 - b) Vérifie régulièrement le travail, s'assure du respect des normes établies et informe son supérieur de tout problème rencontré.
 - c) Collabore à l'élaboration de nouvelles méthodes de travail afin de maximiser le rendement des opérations et initie les techniciens vidéo en conséquence.
 - d) Forme ou participe à la formation, au perfectionnement et au recyclage de son groupe en matière d'opérations, de méthodes de travail, etc.
- 2. Participe à la recherche et à l'analyse des besoins d'équipement en vue d'acquisitions futures.
- 3. Exécute les tâches de technicien vidéo.
- 4. Effectue toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandée par son supérieur immédiat ou nécessitée par ses fonctions.

GROUPE TVA	

EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:

Technicien inter. vidéo

SERVICE:

Exploitation

SYND./ CL.:

SCFP 687 /

DATE:

Le 23 août 2005

FORMATION

- Posséder le diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audio-visuels.

EXPÉRIENCE

- Posséder cinq (5) années d'expérience comme technicien vidéo.

CONNAISSANCES

- Connaissance usuelle de la langue anglaise.
- Connaissance de base en informatique.

- - -

GROUPE IVA
